ALGER

Le calvaire des écoliers de «Verte Rive 2» à Bordj El-Kiffan

Le secteur de l'éducation bat de l'aile. Une telle évidence se caractérise par la multiplication des problèmes empêchant nos écoles et les écoliers de changer de cap à défaut d'être de hauts lieux du savoir et de la connaissance.

La commune de Bordj El-Kiffan en est l'exemple frappant de ce système qui n'arrive pas à surmonter ses handicaps, malgré les promesses et les projets initiés depuis des lustres. A l'école fondamentale Verte Rive 2, sise au quartier populeux portant le même nom, les chérubins et leurs maîtres vivent au jour le jour au rythme des manques et des insuffisances. Un établissement où s'entassent quelques centaines d'élèves qui se partagent les 12 classes aussi exiguës qu'inadaptées aux besoins des uns (éducateurs) et des autres (élèves).

Une telle situation semblait en voie de solution quand, en 2001, un programme initié par les associations du quartier (lotissement de la Verte Rive et cité des 687-Logements) et appuyé par l'APC allait faire sortir de terre un ensemble de classes (6 au total) en préfabriqué venu donner de l'air à un établissement surpeuplé. Une délivrance qui aura fait long feu puisque moins d'une décennie après leur livraison, lesdites salles d'études sont hors d'usage. Les effets de la nature (pluie, humidité et tempêtes) et de l'homme (de nombreux cas de saccage enregistrés en l'absence de gardiens de nuit) ont démantelé deux blocs de classes dépourvues de tous leurs moyens éducatifs (chaises, tables et tableaux) et de sécurité (vitres cassées, sol arraché et murs lacérés).

En 2009 donc, les salles sont déclarées «hors service» et les élèves qui les occupaient seront transférés soit vers les classes existantes, ou bien au sein de la nouvelle école fondamentale située quelques centaines de mètres plus loin, en face de l'usine Flash.

Photos : D.R.

La nouvelle direction de l'école Verte Rive 2 sollicitera dès lors les services de l'APC pour dégager une solution urgente aux fins d'éviter les méfaits d'une surcharge inconsidérée des classes aggravée par les nouvelles directives de la tutelle en matière d'allègement des programmes scolaires et des horaires et l'ouverture des classes du préscolaire et de la cantine. Un «projet» est irréalisable au niveau de cette école, selon M. Abbas, un enseignant reconverti en directeur de l'école depuis 2010 «par défaut», tient-il à préciser. En fait, la direction de l'éducation d'Alger-Est trouvait du mal, ces dernières années, à séduire les candidats appelés à diriger cet établissement situé dans un quartier réputé à tort «difficile» du fait de la présence de quelques délinquants que les services de sécurité n'arrivaient pas à neutraliser. La parenthèse fermée, M. Abbas évoquera les maux qui paralysent les activités de l'école. «C'est vrai que depuis quelques mois, on note un léger mieux avec la mise en place des chauffages neufs au niveau des classes, et ce, grâce à la diligence des associations de quartier qui nous ont soutenus dans nos doléances portées devant les services de la commune et du wali délégué de Dar-El-Beïda.

Il se trouve pourtant quelques soucis que l'on n'a pu résoudre, malgré notre bonne volonté et nos appels incessants en direction des services de la commune», dira-t-il. Entre autres, des fuites pluviales au niveau de certaines classes en dur et le bureau de fortune du directeur de l'établissement submergé par les eaux quand la pluie se met à tomber. «Nous avons sollicité le service technique de l'APC et la direction de l'éducation territorialement compétente (Alger-Est) en vain. Nous attendons aussi qu'on nous réponde à propos du projet de construction des 12 nouvelles classes et de la cantine, dont la construction est prévue en dur, qui viendraient remplacer les salles en préfabriqué devenues non opérationnelles.

A chaque fois qu'on demande à savoir, on nous répond que la procédure suit son cours. La nouvelle directrice de l'habitat de la commune de Bordj El-Kiffan dit ignorer totalement le dossier pour lequel son prédécesseur avait tout ficelé», se complaint M. Abbas qui s'attend à une autre année scolaire «difficile» pour lui, ses enseignants et les élèves.

Devant le portail d'entrée de l'établissement, une «piscine à ciel ouvert», résultat de travaux d'assainissement et de bitumage non achevés, met en danger la santé des enfants et des riverains.

Une flaque d'eau où les bambins apprennent à chasser toute sorte d'immondices. Là aussi, les autorités de la commune n'ont pas jugé utile d'intervenir.

Le P/APC, M. Seba, affairé par d'autres dossiers, observe un silence radio. Ses proches collaborateurs s'activent dans un autre registre. Ils se projettent tout simplement vers les élections locales et législatives de 2012.

M. B.

UNE AFFAIRE D'ASSOCIATION FICTIVE À ORAN

Des cadres de la DJS entendus par le juge d'instruction

Il y a quelques jours, l'on apprenait que la Drag de la wilaya d'Oran avait procédé à la radiation de plus de 80% des associations, plus précisément celles qui n'existent que par le statut. Sur les 3 630 associations listées à la Drag, 2 940 ont été radiées, parmi elles une cinquantaine à caractère sportif. Il semblerait que cet assainissement dans le milieu associatif ait franchi une autre étape, puisqu'on apprend que deux cadres de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran (DJS), un chef de bureau chargé des relations avec les associations et son supérieur hiérarchique, ainsi que le frère de l'un d'entre eux ont été entendus durant toute la journée d'hier par un juge d'instruction du tribunal de la cité Djamel. Les faits reprochés aux 3 personnes en question concernent «l'attribution frauduleuse de subvention à une association fictive et détournement de deniers publics». L'enquête menée par la brigade économique et financière (BEF) a montré que le montant de la subvention en question était de 140 millions de centimes. Cette association dont le président est le frère de l'un des mis en cause existait sur papier mais n'a jamais activé sur le terrain, alors qu'elle a toujours bénéficié de subventions.

L'affaire est toujours en instruction et aucun mandat de dépôt n'a été jusque-là prononcé. Elle pourrait ouvrir la voie à d'autres similaires, puisqu'Oran compte bon nombre d'associations «officielles» qui n'ont que le titre sans pour autant avoir une réelle existence.

Amel Bentolba

CONSTANTINE

Le recasement des habitants des chalets Sotraco reporté

Programmée pour la fin de cette semaine, l'opération de recasement des habitants des chalets de la Sotraco, lesquels avaient d'ailleurs minutieusement emballé bagages et autres meubles en prévision du déménagement, a été finalement renvoyée à une date indéterminée.

A l'origine de cette décision, apprend-on d'un responsable de la commission technique, «le nombre impressionnant des recours» introduits par les résidants de la cité auprès des services de la daïra de Constantine et du bureau de la société d'architecture et d'urbanisme (SAU).

Il s'agit, en effet, de près de 360 recours, dont les dépositaires se présentent «tous» comme étant éligibles à un logement dans le cadre de cette opération devant toucher plus de 600 familles. De quoi, ajoute notre interlocuteur, donner du fil à retordre à la commission des recours laquelle, semble-t-il, a été dépassée par les événements. En témoigne d'ailleurs cette inaptitude à répondre aux doléances des résidants se sentant lésés par le tirage au sort et le report à chaque fois de la date de communication des résultats finaux de la commission des recours. Une situation qui a fini par susciter inquiétude et méfiance parmi ces derniers qui s'impatientent de connaître leur sort avant le jour J.

Le cas des exclus de l'opération de recasement des habitants de la rue de Roumanie, Mandela et Bardo toujours présent dans les esprits, les «exclus» du tirage au sort de la cité Sotraco ne veulent pas laisser les choses traîner de la sorte car, explique l'un d'eux rencontré sur le parvis de la daïra, «une fois les rétro-chargeuses en branle, on est cuit. On n'aura que nos yeux pour pleurer». Cela dit, venu prendre connaissance des résultats des recours déposés par les célibataires et devant être communiqués mardi, cet homme est rentré encore plus déprimé.

Les recours trois mois après le tirage au sort sont toujours à l'étude. Cela ne va pas sans dire que chaque jour que Dieu fait des dizaines d'exclus dont notamment des célibataires, des pères de famille nombreuses bénéficiaires d'un F2 et autres opportunistes organisent des mouvements de protestation pour crier à l'injustice.

Et dire que tout le monde pariait sur la réussite de la nouvelle approche dite «contrat programme» adoptée par la wilaya dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

F. B.

EL TARF

Crime crapuleux à Dréan

La consternation et l'émoi se lisaient sur les visages des habitants de la cité appelée communément «Lecotek» dans la commune de Dréan.

Un jeune homme, G. M., âgé de 26 ans et vendeur ambulant de journaux de son état, a été tué par un homme de 30 ans, un malfrat notoire et récidiviste connu dans la ville sous le sobriquet de «Grada», dans la journée de mardi, vers 17 h.

La victime souffrait de troubles psychologiques et prenait des psychotropes. En mal de sensation et de drogue, le malfrat demande à sa victime, au bas du bâtiment où elle résidait, de lui fournir quelques pilules de son traitement. Ce dernier, refusant de se plier à l'ordre du criminel, reçut un couteau en plein cœur.

Transporté à la polyclinique de Dréan, l'infortuné jeune homme a rendu l'âme dans la même journée. L'assassin a été appréhendé dans la même journée par les éléments de la Sûreté nationale.

Daoud Allam